

THAGASTE (Souk Harras),

PATRIE DE SAINT-AUGUSTIN.

A la communication très-intéressante faite par M. le Commandant supérieur de Souk Harras, sur la plus curieuse des inscriptions trouvées jusqu'ici dans les ruines de Thagaste, nous joindrons divers renseignements inédits sur cette localité.

Voici d'abord la lettre de M. le capitaine Lewal :

Souk Harras, le 17 novembre 1856.

MONSIEUR LE PRESIDENT,

J'ai l'honneur de vous adresser une inscription déterrée depuis quelques jours, et qui peut contribuer à donner des éclaircissements sur le fait controversé, de savoir si le point qu'occupe aujourd'hui le poste de Souk Harras est bien réellement Thagaste, lieu de naissance de Saint-Augustin.

Je vous transmets un calque de mon dessin, relevé exactement à l'échelle de 1/10^e, et un estampage que les rugosités de la pierre ont rendu un peu difficile à lire.

Si cette note vous paraît mériter quelque intérêt, je vous prie de vouloir bien la mentionner dans la *Revue* de la Société historique algérienne, en y ajoutant l'explication que je n'ai pas été assez habile pour donner à cette inscription.

Je joins ici quelques détails, tant sur la pierre elle-même que sur l'état de la question.

Sans m'attacher à l'immensité du périmètre des ruines et à la multiplicité des tombeaux qui constatent l'importance passée de ce point; sans parler de la position géographique attribuée à Thagaste par les auteurs anciens et qui semble concorder si exactement avec la localité que nous occupons, — je me borne seulement à examiner les inscriptions trouvées jusqu'à ce jour.

Celle dont je vous entretiens est la troisième; je rappelle ici sommairement les deux précédentes.

La première, qui existe encore à Souk Harras, est placée sur une pierre de petite dimension. On y lit :

THA
GASI
CHAE
RE

Elle a été mentionnée déjà et on a cru pouvoir lui donner cette interprétation :

Élevé aux frais de Thagaste.

Il me paraît problématique qu'on puisse y voir cela, et quand bien même cette signification serait admissible, le CH resterait toujours inexpliqué.

Ce qu'on peut constater, c'est le mot *Thagasi* qui a une analogie assez grande, sinon une ressemblance avec Thagaste.

En second lieu, on a publié une autre inscription dont la première ligne est ainsi conçue :

MAEMILLIVS THAGAS ...ANVS

Le deuxième mot peut être interprété *Thagasius* ou *Thagasitanus*. Au point de vue grammatical, ces trois formes *Thagasi*, *Thagasius* ou *Thagasitanus* peuvent laisser à désirer. Cependant les deux premières syllabes *Thagas*, qu'on retrouve les mêmes et qui sont identiques à celles de Thagaste, portent tout naturellement à des suppositions qu'il y a lieu de croire fondées en dépit des terminaisons.

J'arrive à la troisième inscription qui vient d'être exhumée depuis peu, et qui donne un caractère plus complet de certitude aux inductions tirées des deux précédentes.

Le calque du dessin vous montre la forme de la pierre et la disposition de l'inscription. L'estampage que j'y ai joint vous permettra, malgré son imperfection, de vérifier l'exactitude du dessin.

Je mentionnerai expressément les lettres dont je ne suis pas sûr, elles sont du reste à peine accentuées sur le croquis. Votre expérience suppléera à l'absence des lettres que je n'ai pu ni reconnaître, ni supposer.

La pierre a la forme d'un parallépipède rectangulaire.

La hauteur totale est de 1.36 ; sa longueur 0.55 ; son épaisseur 0.46.

La pierre est d'un calcaire blanc jaunâtre, à grain très-fin, compact et très-dur, comme on en trouve beaucoup dans le cercle de Souk Harras. Exposée à l'air, elle a pris à la longue une teinte grise à l'extérieur.

La hauteur des lettres est de 0.0545, les interlignes ont moyennement 0.008.

L'inscription est entourée de deux moulures en creux, peu profondes, encadrées par un filet étroit ; aux deux angles supérieurs, entre les moulures et le filet, on distingue deux petits coeurs.

Aux deux angles inférieurs, il y en avait sans doute autant, mais, comme le dessin l'indique, ces deux angles n'existent plus.

Il n'y a pas d'autres traces d'ornements ou emblèmes funéraires.

Voici l'inscription :

MAMVLLIOM
TIL PAP OPTATO
CREMENTIANO
FOR SINCULA
RIS FIDEI BONI
TATIS MVNIFI
CENTIÆ VI...
ORDO SPLENDI
DISSIMVS THA
CASTENSIVIS
CONLATA CER
TATIM PECVNIA
N CVIVS DEDICAIONE
S^e ... MILN ADOPVS MV
NIFICENIÆ SVÆ PATRI
Æ DONVIT ETC....S
PRÆTER FP..VINE
VD M.QVINCENO

Les six premières lignes se lisent sans difficulté. A la 7^e, après la syllabe VI, il manque une ou deux lettres. Un éclat enlevé à la pierre empêche de retrouver la moindre trace de gravure.

De la 7^e à la 13^e ligne, tout se lit très-bien; à la 9^e et à la 10^e on reconnaît, sans la moindre erreur possible, le mot *Thagastensis*, sur lequel je reviendrai tout à l'heure. A la 13^e ligne on trouve un N seul qui n'a aucune liaison avec *Pecunia* qui précède, ni avec *Cujus* qui suit, elle pourrait signifier *Nostra*. La même ligne présente dans le mot *Dedicatione* un I barré aux deux tiers de sa hauteur, qui représente incontestablement un T et un I, puisqu'on le voit se reproduire à la 15^e ligne dans *Munificentiae*, quoique le même mot soit écrit avec le T et l'I séparés à la 7^e ligne.

A la 14^e ligne, on reconnaît la tête d'un S, bien que le bas soit douteux. Cette lettre est suivie d'un autre petit S en vedette; après vient un tiret, — et au-dessous quelque chose qui pourrait ressembler à un C.

Toujours à la même ligne, on trouve quatre petites lettres bien distinctes dont les deux dernières sont surmontées d'un tiret — le reste de la ligne est très-lisible.

A la 15^e ligne, le dernier mot est bien effacé, on distingue cependant avec une presque certitude un T qui, flanqué à droite et à gauche de deux lettres et ayant pour suite à la ligne suivante *Æ*, ne peut être probablement autre chose que *Patriæ*; en appliquant cette version sur la pierre, il semble que les vestiges que l'on y retrouve encore entrent bien dans la combinaison de ce mot.

La 16^e ligne a son extrémité douteuse; le C du dernier mot est sûr, la tête de l'S est à peu près certaine : on pourrait donc supposer CONS, qui serait l'abréviation d'un mot assez usité : *Consecravit*.

La 17^e ligne est la plus indéchiffrable; il semble, à force de chercher, qu'on y distingue d'abord *Præter*. Le P, l'R, l'E et le T sont probables, le reste est assez douteux; vient après un E ou plutôt un F, ensuite l'apparence d'un P, puis deux ou trois lettres impossibles à lire; les quatre dernières sont sûres.

La dernière ligne paraît contenir la date; la fin se lit encore assez bien, mais le commencement est assez difficile. Il me semble bien y avoir un V et un D, puis une lettre que je ne puis supposer, un L peut-être; ensuite un M ou bien ceci VI précédant l'X barré qui est bien visible.

Quel que soit le sens qu'on donne à cette inscription, il n'en reste pas moins le fait de la présence incontestable du mot *Thagastensis*.

Sans doute, c'est encore, comme les trois mots cités à propos des deux premières pierres, un dérivé assez peu correct de Thagaste, alors qu'on retrouve dans la liste des évêques des Conciles, celui de Thagaste qualifié de l'épithète régulière de *Thagastensis*.

Quoi qu'il en soit de cette question de désinences, il est difficile d'admettre que *Thagastensis*, bien accentué sur la pierre qui nous occupe, ne soit pas un dérivé de Thagaste.

Je fais remarquer en second lieu que le qualificatif *Thagastensis* ne s'applique pas au personnage dont cette pierre gardait les cendres, il se rattache aux deux mots précédents : *Ordo splendissimus Thagastensis*.

Ce simple rapprochement réfuterait l'argument qu'on pourrait tirer de ce que cette inscription est tumulaire; à savoir qu'on n'inscrit pas sur les tombes des habitants d'une ville, morts dans leurs foyers, qu'ils sont nés dans cette ville.

Ce nouvelle découverte vient, dans tous les cas, augmenter les présomptions, qu'on tirait des précédentes inscriptions, en faveur de l'emplacement de Thagaste, présomptions qui se changeront peut-être en certitude quand l'inscription que je vous transmets aura été complétée et interprétée par vous.

Veillez agréer, etc.

Capitaine J. LEWAL,
Commandant supérieur du cercle de Souk Harras.

L'estampage envoyé par M. le capitaine Lewal a été obtenu par frottis à la mine de plomb, procédé excellent quand la pierre est unie et bien conservée, ce qui n'était pas ici le cas. Il aurait donc mieux valu faire usage du procédé exposé à la page 78 du 1^{er} nu-

méro de notre *Revue* et employer un papier très-fort, tel, par exemple, celui avec lequel on enveloppe le sucre. Voici ce que nous pouvons donner comme lecture certaine dans le texte qui nous a été adressé :

MARCO AMVLLIO MARCI
FILIO PAPIRIA OPTATO
CREMENTIANO
EQVITI ROMANO SINGVLA
RIS FIDEI BONI
TATIS MVNIFI
CENTIAE VIRO
ORDO SPLENDI
DISSIMVS THA
GASTENSIUM
CONLATA CER
TATIM PECVNIA
IN CVIVS DEDICATIONE

A Marcus Amullius,
Fils de Marcus,
De la tribu Papiria,
Surnommé Optatus
et Crementianus;
Chevalier romain,
Homme remarquable
Par sa loyauté,
Sa bonté, sa munificence,
Le très-splendide corps municipal
Des citoyens de Thagaste,
Au moyen d'une souscription
Remplie avec empressement

Le reste de l'inscription nous paraît indiquer que « le jour de la » dédicace de ce monument municipal, Amullius a fait distribuer » du pain, du vin et même de l'argent. »

La partie incontestable de cette inscription établit :

1° L'identité comme emplacement de Souk Harras et de Thagaste; car le monument que nous venons d'étudier est essentiellement *local* de sa nature; et d'un autre côté il ne s'est élevé à Souk Harras aucune ville moderne donc la construction ait exigé l'apport de matériaux empruntés à des ruines environnantes ;

2° La véritable orthographe de Thagaste et de son ethnique Thagastensis (1) que le savant Morcelli écrit sans *h* ;

3° Un nouveau jalon pour déterminer l'emplacement du fameux champ de bataille de Zama. Car la position de Thagaste étant bien assurée, on a celle de Naraggara qui était situé 20 milles plus loin, à l'Est, sur la route de Carthage ; et c'est auprès de Naraggara que les Romains et les Carthaginois se livrèrent le combat qui devait décider laquelle des deux nations serait maîtresse du monde.

(1) A la 9^e et à la 10^e ligne, nous avons lu sans hésitation *Thagastensium*. Au moment où nous mettons sous presse nous recevons une lettre de M. le capitaine Lewal qui nous adresse cette leçon, rectifiant ainsi celle qu'il avait cru devoir adopter d'abord. Les dernières pluies, nous écrit-il, en soumettant la pierre à un lavage extraordinaire, ont fait disparaître toute cause d'incertitude. — N. de la R.

Nous attendons un nouvel estampage pour reprendre cette intéressante question.

A. BERBRUGGER.

Voici maintenant divers renseignements inédits sur les ruines de Souk Harras :

Nous empruntons le passage suivant au *Journal de marche de la colonne expéditionnaire de Tebessa*, sous les ordres de M. le général Randon (juin et juillet 1846) :

« SOUK HARRAS (Thagaste). — A 28 kilomètres au Nord de Mdaou-rouche, on trouve les ruines de Souk Harras sur les bords du ruisseau de ce nom. Elles occupent environ 10 hectares sur un petit plateau mamelonné de la rive droite et attestent l'existence d'un établissement romain important qui a sa raison d'être dans la facilité qu'il y a de rayonner de ce point dans les bassins de la Seybouse, de la Medjerda et de la Mellaga.

» Les eaux sont abondantes et de bonne qualité, mais le fourrage est rare.

» En quittant Souk Harras, on descend, par une ancienne voie romaine au milieu de collines boisées, sur la Medjerda. »

M. Berbrugger qui a visité ces ruines en 1850, les décrit ainsi :

« Les ruines de Thagaste, patrie de St.-Augustin, sont situées sur des mamelons allongés formant trois ressauts du Nord-Ouest au Sud-Est. On appelle cet endroit *Souk Harras*; il s'y tient un marché le dimanche. Le Kaïd des Hannencha Mohammed Salah écrit ainsi le nom de cette localité qui est à une heure de sa zmla :
سوف هراس

» La majeure partie des ruines se trouve sur le mamelon où s'élève la koubba de Sidi M'saoud, saint musulman qui mourut de la peste à l'époque où le Bey Hamouda régnait à Tunis et le Pacha Ali à Alger.

» Devant la pointe occidentale de ce mamelon, sont les ruines d'un édifice dont les substructions mesurent 40 mètres de face sur 9 en profondeur. J'ai lu en cet endroit, sur une dalle haute de 0, 14, et dont les lettres ont, 0, 3 :

. . . . VM VOTIS XXX ET . . .

» A l'entrée occidentale des ruines, sur la gauche, est une construction dont le plan trace 25 mètres de façade sur 11 en profondeur. Elle est bâtie, comme la précédente, en blocage coupé par des chaînes de pierres de taille placées verticalement l'une au-dessus de l'autre.

» En remontant la rivière de Souk Harras, j'ai trouvé des ruines assez considérables à l'endroit appelé *Ras-El-Ma* (tête, origine de l'eau). Un peu plus loin, au-dessous d'une fontaine, est l'*Henchir* ou ruines de la *Mrabta Fatouma* (maraboute Fatma), amas assez grand de pierres taillées.

» Voici une inscription que j'ai rencontrée dans ces ruines (1).

» A l'intérieur de la Zaouïa de Sidi-M'saoud :

..... SA	Ce personnage,
TIVS S.F.	Surnommé Datus,
DATVS	A vécu
P. V. A. LXXI	Plus de 71 ans.
H. S. E.	

» Dans le mur extérieur de Sidi-M'saoud, à côté de la porte, on voit une pierre à fronton creusée en forme de niche où un artiste — s'il est permis de profaner ainsi ce nom — a sculpté un personnage debout de l'aspect le plus grotesque. La figure est fruste ; les oreilles, longues et droites, sont très-écartées l'une de l'autre. Les mains reposent sur les hanches dans une attitude carnavalesque et les bras s'arrondissent de façon à représenter assez exactement les anses d'un panier. Le costume consiste en une tunique juste au corps à plis ou à raies entrecroisés. Ce vêtement, serré à la taille par une ceinture, s'étrécit vers les malléoles de manière à rendre la marche très-difficile.

» On remarque des croix gravées sur beaucoup de pierres ; mais elles ne remontent pas à l'époque romaine et sont l'œuvre de pieux visiteurs tout à fait modernes. Mohammed-Salah, alors caïd des Hanencha, me raconta qu'il avait accompagné un jour dans ces ruines un marabout français qui allait enterrer un os d'un de nos plus grands saints dans la maison même où il était né *trente* siècles auparavant ! J'admiraïs, à cette occasion, comment les faits les plus simples se dénaturent en passant par la bouche des Arabes. »

(1) M. Berbrugger a visité ces ruines en 1850, plusieurs années avant l'établissement français. Les travaux exécutés depuis lors sur ce point ont fait trouver de nouveaux documents épigraphiques.

M. le commandant de La Mare a consacré quelques pages à Thagaste dans sa brochure intitulée : *Excursions aux ruines de Khemissa* (Voir de p. 25 à 28).

Enfin , nous empruntons à M. l'abbé Godard d'autres renseignements sur la même localité :

« SOUK HARRAS. — J'ai recueilli les inscriptions suivantes dans les ruines de la ville natale de Saint-Augustin :

N° 1.

SOLI INVICTO SACR...
PRO SALVTE ET INCO...
LVMITATE PERPETVI
IMP. CAES. L. DOMI
TI AVRELIANI PII FELI
AVG. P.M. TR. VI COS.
III P.P. PROCONSVLI (1)

N° 2.

IOVI OPT. MAX. STATORI ET IVN. AVG. REG.
M. GARGILIVS SYRVS VEL. F P.P. ET IVL. VICTORIA EIVS
LIBERALITATE ET PECVNIA SVA
POSVERVNT (2)

» La lecture de l'inscription que je vais donner est certaine ; mais je ne comprends prs CH. — On a écrit dans l'*Annuaire archéologique*

(1) Monument consacré au soleil invaincu, pour la santé et la sûreté du perpétuel empereur Caesar Lucius Domitius Aurelianus, pieux, heureux, auguste, grand pontife, tribun pour la 6^e fois, consul pour la 3^e, père de la patrie, proconsul.

M. l'abbé Godard indique comme douteuses la dernière lettre de la 3^e ligne et les deux dernières lettres de la 4^e.

Le 3^e consulat d'Aurélien est fixé par les fastes à l'année 274 de J.-C., ce qui ne s'accorde pas avec la mention de la 6^e puissance tribunitienne qui nous reporterait à 275, année de la mort de cet empereur. — Note de la R.

(2) A Jupiter très-bon, très-grand, qui arrête les fuyards, et à Junon, auguste reine, — Marcus Gargilus Syrus, fils de Velius (?), président de la province, et Julia Victoria, — par sa libéralité et à ses frais, — ont élevé ce monument.

A la 1^{re} ligne, avant le mot *Junoni*, nous lisons ET au lieu de E donné par M. l'abbé Godard qui n'aura pas remarqué la prolongation à gauche de la barre supérieure de l'E, appendice qui indique un T.

Nous lisons VEL. F. le sigle composé de ces quatre lettres qui arrive après le mot *Syrus*, à la 2^e ligne.

En rendant par *praeses provinciae* l'abréviation P. P. de cette même ligne, nous n'ignorons pas qu'elle peut se traduire de plusieurs manières. Mais celle-ci nous a paru la plus probable. — Note de la R.

de Constantine, qu'il y avait une inscription avec le mot *Thagasius*.
Personne à Souk Harras n'en a connaissance.

N° 3 (1)

THA
GASI
CHAE
RE

Sur une même pierre, on lit ces deux épitaphes accolées :

N° 4.

D. M. S.
O. PRAE
CILIVS
GENIAIS
P.V.A. LXXXI
H.S.E.

D. M. S.
CAECLI
A LIBO
SA P.V.A.
LXXV
H.S.E.

PRAECILIV. BVTV
RVS PARENTIB

(2)

N° 5.

D. M. S.
CLAVDIA RVF
NA SACERDOS
MAGNA PIA VIX.
ANNIS CIII
H. S. E.

N° 6.

D. M. S.
B. PRIVATVS
V.A. LXXXX
B. IANVARIA
PATRI MER.
S.S. FECIT
H. S. E.

N° 7.

SEDINI
MVS LIE
BIA VIXI. A
NNIS LVII
H. S. EST

L'épitaphe de ce Sedinimus Liebia qui vécut 57 ans se trouve placée
au-dessous d'un croissant; elle est fruste et grossièrement gravée.

(1) Voir la lettre de M. le capitaine Lewal.

(2) *Praecilius Buturus à ses parents qui gissent ici; Quintus (?) Praecilius Genias qui a vécu plus de 81 ans; et Caecilia Libosa qui a vécu plus de 75 ans.*

Ce nom de Praecilius est devenu célèbre depuis la découverte, au pied du rocher de Constantine, de la jolie sépulture de l'argentier de Cirta.

Au-dessus de chacune de ces épitaphes, il y a un croissant accosté d'une palme à l'inscription de gauche et d'une espèce de fleur à celle de droite. —
Note de la R.

N° 8.

Au-dessous d'une femme grossièrement sculptée dans une niche, ou lit :

D. M. S.
APRONIA
LAETA PIA
V. AN. LX
H. S. E.

N° 9.

Au-dessous d'un croissant, on lit :

D. M. S.
PAEVI
VS OCTAVIVS
SDATVS P. VI.
ANNIS XVII

On voit dans un mur près du ruisseau, dans le ravin, un fragment de frise (?) avec cette inscription tronquée :

N° 10.

... MAMVLL ... (1)

Au même endroit, on trouve cet autre document épigraphique qui est presque effacé par le froissement :

N° 11.

C. FLAVIO C. FIL.
PAPIRIA HILARO
FELICI EQ. ROM. CVI
CVM SPLENDIDISSI
MVS ORD.....
PIIS VII.....
MOS V.....
PATRI.....
ET HON.....
PRIVM.....
QVIIM.....
...SDOC.....
...IVE.....
STATVM LOCO DM
IVXTA PARENTVM
CREVISSET EXEMPLVM
REMISA PECVNIA QVN
MEREBATVR PONI CVRAVI... (2)

(1) Il s'agit, sans doute, du Marcus Amullius mentionné sur l'inscription de M. le capitaine Lewal. — Note de la R.

(2) Cette dédicace est faite par le corps municipal (ordo) de Thagaste à Caius